

Dépistage auditif au CHU Sainte-Justine

*Information pour les parents
du nouveau-né*



Pourquoi mon bébé a un dépistage auditif ?

- Les statistiques issues des recherches ont montré que 1,12 bébé sur 1000 naît avec une surdité permanente à chaque oreille de degré au moins modéré*. Chez les nouveau-nés ayant séjourné à l'unité néonatale des soins intensifs, la prévalence est estimée à 3,01 bébés sur 1000 naissances.
- La surdité est invisible, donc difficile à détecter sans faire un test.
- Si la surdité n'est pas détectée, l'enfant peut présenter des difficultés à développer normalement la parole et le langage*.
- Il est important de faire le test le plus tôt possible*.
- Le dépistage ne dure que quelques minutes. Il est sans douleur et ne comporte pas de risque pour la santé de votre bébé.
- Le dépistage est fait pendant que votre bébé est au CHU Sainte-Justine, avant son congé.
- Vous aurez les résultats avant que votre bébé ait congé de l'hôpital.

Si vous voulez des informations supplémentaires, veuillez contacter la secrétaire du dépistage auditif au 514 345-4931 poste 6908.

* Comité d'experts mandaté par l'Institut national de Santé Publique (2008). Le Dépistage de la surdité chez le nouveau-né : évaluation des avantages, des inconvénients et des coûts de son implantation au Québec.

Présentation du test : émissions oto-acoustiques automatisées

- Le test s'appelle : « les émissions oto-acoustiques automatisées (ÉOAA) ». Le but de ce test est de vérifier si votre bébé entend bien et de savoir si un suivi particulier est nécessaire.
- Le test est rapide et sans douleur et ne comporte pas de risque pour la santé de votre bébé.
- Pour faire le test, nous plaçons un petit bouchon à l'entrée de l'oreille de votre bébé et nous mesurons la réponse de son oreille à un son.
- Le bébé doit être endormi ou très calme. S'il est agité, la mesure peut être impossible à réaliser. Le test devra être repris à un autre moment.
- Votre médecin ou l'infirmière vous transmettra les résultats avant le congé du bébé.

Si vous avez des questions supplémentaires, veuillez contacter la secrétaire du dépistage auditif au 514 345-4931 poste 6908.

Graphisme
Norman Hogue, *Communications et affaires publiques*

Impression
Imprimerie du CHU Sainte-Justine

© CHU Sainte-Justine

F-1092 GRM 30006251

